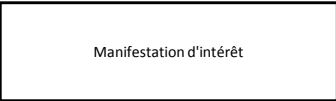
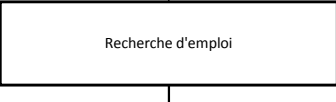
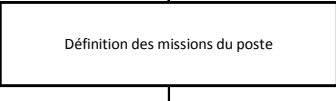
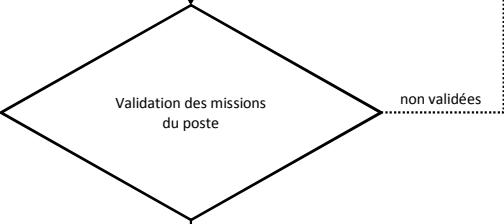
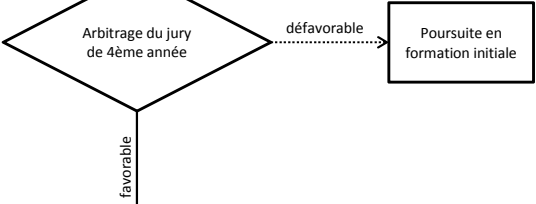


Etapas	Qui	Données d'entrée	Réaliser la 5ème année de formation d'ingénieur-e en contrat de professionnalisation	Données de sortie	Commentaires
1	- étudiant	- projet d'insertion professionnelle rapide dans une entreprise locale		<ul style="list-style-type: none"> - le jury de classe du semestre 7 donne un premier avis sur la faisabilité de mon projet - le Centre de formation continue de l'INSA (CFC) informe l'étudiant 	<ul style="list-style-type: none"> - un étudiant de 4ème année souhaite se professionnaliser rapidement, rencontrer des entreprises et réaliser sa dernière année d'études en percevant une rémunération - l'étudiant manifeste son intérêt pour réaliser la 5ème année en contrat de professionnalisation en envoyant un email au Centre de formation continue de l'INSA à contrat.pro@insa-strasbourg.fr
2	- étudiant - entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - CV - lettres de motivation - page web de l'INSA - planning de l'alternance 		- contacts et rdv entreprises	- l'étudiant trouve des employeurs qui souhaitent le recruter en contrat de professionnalisation
3	- étudiant - entreprise	- formulaire "fiche de mission de l'alternant"		- fiche de mission de l'alternant complétée provisoirement	- l'étudiant et le futur employeur définissent les missions du poste en alternance
4	- étudiant - référent pédagogique INSA	- fiche de mission de l'alternant complétée provisoirement		- fiche de mission de l'alternant validée, signée par le tuteur entreprise et le référent pédagogique INSA	<ul style="list-style-type: none"> - l'étudiant et le référent pédagogique INSA valident les missions du poste en concertation avec le futur employeur - l'étudiant transmet la fiche de mission de l'alternant signée par le tuteur entreprise, le référent pédagogique INSA au CFC
5	- jury de 4ème année	<ul style="list-style-type: none"> - 4ème année validée - TOEIC validé - mobilité internationale validée - si déjà disponible : fiche de mission de l'alternant validée, signée par le tuteur entreprise et le référent pédagogique INSA 		- notification du jury	- N.B : les parcours spéciaux (sports-études, arts/musique-études, etc) ne sont pas autorisés en contrat de professionnalisation

Etapes	Qui	Données d'entrée	Réaliser la 5ème année de formation d'ingénieur-e en contrat de professionnalisation	Données de sortie	Commentaires
6	- CFC	- notification du jury	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Edition de la convention de formation professionnelle</div>	- convention de formation professionnelle	- le CFC établit une convention de formation signée par l'entreprise, l'alternant et l'INSA pour la facturation des frais pédagogiques (6000€ net de taxes)
7	- entreprise	- convention de formation professionnelle - fiche de mission de l'alternant - planning de l'alternance	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Edition du contrat de professionnalisation</div>	- contrat de professionnalisation signé - convention de formation signée	- l'employeur établit un contrat de professionnalisation signé par l'alternant et l'employeur - l'alternant reçoit son contrat de professionnalisation signé - le CFC reçoit la convention de formation signée et l'attestation de prise en charge des frais de formation délivrée par l'OPCA
8	- alternant - CFC	- contrat de professionnalisation signé - convention de formation professionnelle signée	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Inscription en 5ème année</div>	- alternant sous statut "stagiaire de la formation professionnelle" - carte d'étudiant	- l'alternant s'inscrit à l'école sous statut salarié, "stagiaire de la formation professionnelle" par l'intermédiaire du CFC